

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ > A

Accueil en collectivité des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période Circulaire n°2003-135 du 8.09.2003

ÉLÈVE CONCERNÉ	ANNÉE SCOL	AIRE:		
	I			
NOM — PRÉNOM:				
ADRESSE DU LIEU DE VIE DE L'ÉLÈVE :				
ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE :		8		
NOM DU DIRECTEUR OU DU CHEF D'ÉTABLIS				
NOM DE L'ENSEIGNANT OU DU PROFESSEUR	PRINCIPAL:	CLASSE :		
	PARTIES PRENANTES			
► Coordonnées des responsables léga	ux			
NOM – PRÉNOM	ADRESSE (SI DIFFÉRENTE DE L'ÉLÈV	E) TELEPHONE		
☐ Parent :				
		PORT. TRAVAIL		
☐ Parent :		TRAVAIL		
		PORT.		
		☎ TRAVAIL		
☐ Autre responsable légal :		~		
		PORT.		
		TRAVAIL		
► Directeur d'école ou chef d'établisser	➤ Directeur d'école ou chef d'établissement :			
▶ Personnes ayant la charge de l'élève	(AVS):			
Médecin scolaire :	Médecin PMI :			
▶ Infirmière scolaire :	Infirmière PMI :			
Médecin traitant :		*************************************		
 Médecin spécialiste ou service spécialiste 	alisé :	~		
▶ Représentant de la municipalité :				
PÉFÉDENT	'S À CONTACTED EN CAS D	UIDGENCE		
RÉFÉRENTS À CONTACTER EN CAS D'URGENCE				
□ Parents ou responsables légaux :				
□ SAMU 15 - 112				
Médecin ou service hospitalier :				
□ Autre :				

PAI-A 1/4

PROTOCOLE D'URGENCE

Protocole rédigé et signé par le médecin traitant ou l'allergologue (un exemplaire doit être inséré dans la trousse d'urgence)

COMPOSITION DE LA TROUSSE D'URGENCE			

CONDUITE A TENIR EN CAS DE CRISE		
SYMPTÔMES	CONDUITE A TENIR ET/OU TRAITEMENT ET POSOLOGIE	
■ Signes d'appel	Mettre l'élève assis et au calme	
- Gêne respiratoire	Donner le traitement :	
- Essouflement		
- Irritation de la gorge		
- Oppression thoracique		
- Sifflements audibles		
- Pincement des narines		
	Si les signes persistent après minutes,	
	renouveler le traitement	
■ Signes de gravité	Protocole détaillé :	
- Angoisse		
- Difficultés pour parler		
- Sueurs		
- Agitation		
- Pâleur		
- Lèvres bleues (cyanose)		
- Epuisement		
- Somnolence		
	Appeler le SAMU 15	
■ Si pas d'amélioration ou aggravation	Appeler la famille	
	Rester près de l'élève	

Date : Signature et cachet du médecin

PAI-A – Annexe 7 2/4

AMÉNAGEMENTS À METTRE EN OEUVRE

Elle doit être accessible à tout moment et à toute personne en charge d'administrer le traitement d'urgence.

LOCALISATION DE LA TROUSSE D'URGENCE (spécifier clairement un ou plusieurs emplacements)

Elle doit comporter l'ordonnance détaillée pour les soins.

L'ANAPEN peut être conservé à température ambiante n'excédant pas 25° pendant 18 mois. Toutefois, lors des sorties scolaires en périodes chaudes, il devra être mis dans un sac isotherme.

La famille fournit les traitements nécessaires et remplace les médicaments périmés.

MODALITÉS D'ADMINISTRATION DU FLACON AÉROSOL

EN SPRAY

- ▶ Agiter le flacon aérosol de
- Introduire l'embout dans la bouche
- Expirer longuement
- ▶ Commencer une inspiration lente et profonde par la bouche appuyant sur l'aérosol tout en continuant d'inspirer conformément à la notice.
- ▶ Retenir la respiration pendant 10 secondes
- Expirer normalement
- Recommencer aussitôt avec la seconde bouffée de produit
- ▶ Ne pas oublier d'emporter le traitement en cas d'activité sportive ou extra-scolaire

AVEC UNE CHAMBRE D'INHALATION (type Baby Haler)

- Secouer le flacon aérosol
- ▶ L'emboucher à la chambre d'inhalation
- Y pulvériser les doses ordonnées.
 - L'enfant respire dans la chambre d'inhalation compter jusqu'à 10 ou 20 selon la prescription. Bien vérifier que les clapets sont mobilisés par la respiration de l'enfant.

PAI-A – Annexe 7 3/4

, ,	
ĖLĖVE	m - Prénom

Date:	SIGN	ATAIRES (nom – signature)	
Parents ou responsables légaux (nom et signature obligatoire)		Directeur d'école ou chef d'établissement (nom et signature obligatoire)	
Santé scolaire	Médecin traitant ou spécialiste	Représentant de la collectivité (si nécessaire)	Autres intervenants

RECONDUCTION DU PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

- ▶ Ce document nécessite un renouvellement chaque année scolaire à la demande des parents.
- ▶ Si aucune modification n'est intervenue, le présent projet d'accueil individualisé est reconduit à l'identique.
- ▶ Fournir obligatoirement une ordonnance en cours de validité et renouveler les médicaments dont la date de péremption est dépassée.

Année scolaire :		Reconduit le :	
VIRES	Parents ou responsables légaux (nom et signature obligatoire)	Directeur d'école ou chef d'établissement (nom et signature obligatoire)	
SIGNATA	Médecin(s) (cachet et signature)	Représentant de la collectivité (si nécessaire)	Autres intervenants

Année scolaire :		Reconduit le :	
	Parents ou responsables légaux (nom et signature obligatoire)	Directeur d'école ou chef d'établissement (nom et signature obligatoire)	
	Médecin(s) (cachet et signature)	Représentant de la collectivité (si nécessaire)	Autres intervenants

Année scolaire :		Reconduit le :	
VIRES	Parents ou responsables légaux (nom et signature obligatoire)	Directeur d'école ou chef d'établissement (nom et signature obligatoire)	
SIGNATA	Médecin(s) (cachet et signature)	Représentant de la collectivité (si nécessaire)	Autres intervenants

PAI-A – Annexe 7 4/4